



Département du Rhône
Commune de Montrottier

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 13 NOVEMBRE 2023

Procès-Verbal

Présidence de séance : Monsieur Michel GOUGET, Président.

Date de la convocation : 6 novembre 2023.

Rappel des points inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Adoption du dernier procès-verbal,
- Retour sur l'organisation et bilan financier du Repas des aînés,
- Colis de fin d'année,
- Demandes d'aides sociales,
- Questions diverses.

Ouverture de séance : 18h00.

Etaient présents : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND.

Membre absent : Abderrahman YAACOULI.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023 : Observations : Néant / Approbation : Unanimité.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

Monsieur le Président propose au CCAS :

- **Le retrait d'un point inscrit à l'ordre du jour** : Demandes d'aides sociales,
- **L'ajout d'un point à l'ordre du jour** : Projection d'une vidéo autour de la Solidarité à Montrottier.

Les propositions susmentionnées sont approuvées à l'unanimité.

Retour sur l'organisation et bilan financier du Repas des aînés.

78 repas ont été servis cette année. Les personnes présentes ont témoigné avoir apprécié le menu préparé par le prestataire « Saint Laurent Viandes », ainsi que l'animation offerte par les Amis de St Martin.

Les membres du CCAS se félicitent d'avoir respecté le budget qui avait été fixé pour cet évènement annuel.

La formule du repas organisé un samedi semble bien appropriée.

Il faut dès à présent réfléchir à l'organisation du repas et à celle de l'animation 2024. Quelques idées ont été apportées et seront étudiées.

Colis de fin d'année.

Selon l'annonce faite par M. Michel GOUGET, le 21 octobre 2023, les personnes qui résident en EPHAD et celles de plus de 90 ans n'ayant pas pu répondre à l'invitation au repas des aînés recevront un colis de fin d'année. Le prestataire sélectionné a accusé réception de la commande ; la livraison interviendra après le 15 décembre.

La carte de vœux 2024 sera envoyée en PDF en mairie pour impression.

Projection d'une vidéo autour de la Solidarité à Montrottier.

Madame Fabienne TIRTIAUX, collaboratrice parlementaire et suppléante de Thomas GASSILOUD, député de notre circonscription, est venue passer une matinée dans notre village, ceci afin de témoigner de la solidarité dans les Monts du Lyonnais.

Un petit film, qui permet de découvrir l'espace de gratuité et les repas partagés, a été présenté aux membres du CCAS ; il a également été mis sur le site de la mairie, et est à la disposition de tous.

QUESTIONS DIVERSES

Une famille ukrainienne a quitté Montrottier pour s'installer dans une commune environnante. L'association Habitat et Humanisme a remis le logement à la disposition de l'OPAC du Rhône.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le lundi 05 février 2024 à 18h00.

Le 20 novembre 2023,

Le Président,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

Procès-verbal publié sur le site internet de la commune le :

13 FEV. 2024

Affiché le :

13 FEV. 2024

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 13 NOVEMBRE 2023

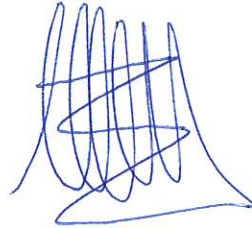
Registre des observations

Annexé au Procès-Verbal

Neant

Le Président,

Nichel GOUSET



Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39

Mail : mairie@montrottier.fr